

Brest, le 16 septembre 2026

INTERLUDE

Point de situation à 7 mois

Depuis le 19 février 2026, le projet espace INTERLUDE s'est concrétisé avec la mise en place de l'expérimentation d'une délégation d'espace du CRNA O vers le CRNA SO dans la partie Sud Est du secteur NS.

Ce projet souhaité depuis de nombreux mois par la salle de contrôle brestoise se devait de répondre à plusieurs objectifs :

- améliorer la prestation de contrôle fournie aux usagers que ce soit en termes de sécurité et de fluidité (réduction notoire de coordinations chronophages et de changements de fréquences rapprochés).
- contribuer à optimiser les conditions de travail des contrôleurs du secteur NS en termes de sécurité et de confort. Ce dispositif leur permet désormais de disposer d'une concentration équitablement répartie sur l'ensemble du secteur et non de se focaliser sur la partie SE de celui-ci lors des séquences arrivées/départs. Il libère également les contrôleurs du CRNA O du rôle de simple « passe-plats » entre le CRNA-SO et l'approche de Nantes.
- apporter plus de souplesse dans la gestion globale du secteur N en limitant de manière significative les dégroupements du secteur NSF et la pose de régulations sur le bloc NSF. Il permet ainsi de faire un +1 sur l'offre globale du centre à certaines heures de la journée.

Le bilan à moyen terme de cette expérimentation n'est pas encore établi, mais nul doute que les trois objectifs de ce projet ont été atteints.

Notre section locale se permet de rappeler que, pour notre direction et notre service, le projet INTERLUDE pourtant bien avancé grâce au travail de la Sub Co, du bureau Espace et des représentants équipe au GT « Méthodes et Espace », ne pouvait se concrétiser qu'après la MESO du projet de « modernisation technique » 4F.

C'est à force de persévérance et de pugnacité, que ce soit en CSA local ou bien en interpellant plusieurs fois le DO et le DSN en bilatérale, que notre section locale a grandement contribué à bousculer ce calendrier bien établi, et ce au profit de tous.

Au final, grâce au travail et à l'implication combinés de toutes les parties concernées, ce projet a pu aboutir avec le sentiment d'avoir réussi le pari du gagnant/gagnant, ce qui, à l'heure actuelle, est assez rare pour être souligné.

En jouant enfin son rôle d'échelon central en terme d'arbitrage et de suivi de dossier, la DO a montré une réelle implication et s'est donné les moyens de faire aboutir ce projet en avance de phase par rapport au calendrier initial. Nous l'en remercions.

La section locale de la CFDT AC.